

« ECOLE DE LA CONFIANCE »

COMPRENDRE CE QU'ELLE SIGNIFIE RÉELLEMENT POUR VOS ENFANTS

1. Les écoles primaires, « à taille humaine », adaptées aux enfants, deviendront des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux



Ces écoles du socle réuniront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles. Le directeur ou la directrice disparaîtra au profit d'un proviseur adjoint basé au collège et en charge de plusieurs écoles

Ce que ça change: exit le directeur ou la directrice qui connaît tous les enfants de son école et est disponible pour les familles. Pour la gestion au quotidien, l'interlocuteur sera au collège de secteur.

2. Le périmètre scolaire n'existera plus

Le projet de loi fait disparaître du code de l'éducation l'obligation pour l'Etat d'accueillir un élève au plus près du domicile.

Ce que ça change: en primaire, votre enfant peut être inscrit d'office dans une école plus lointaine, voire dans une autre commune si l'école de proximité n'a pas de place. Aucun recours ne sera possible.



3. Les villes devront financer encore plus d'écoles privées, au détriment du service public libre et gratuit !



La scolarisation obligatoire à 3 ans oblige les collectivités à financer les écoles maternelles privées. Dans les faits, 97% des enfants de 3 ans étaient déjà scolarisés.

Ce que ça change: dans bien des communes, le budget lié à l'éducation ne pourra pas être augmenté. C'est bien les élèves des écoles publiques qui seront pénalisés alors que la dotation municipale est sa seule source de budget!

4. De plus en plus d'enseignant.es seront recruté.es sans formation !

Aujourd'hui, les enseignant.es de vos enfants sont recruté.es à BAC+5 et titulaire d'un concours validant leurs qualifications. Le projet de loi crée un recrutement d'étudiant.es, non pour accompagner leur formation, mais bien en responsabilité de classe.

Ce que ça change: Des étudiante.s devront gérer une classe et la préparation, bien souvent au dépens de leurs propres études. Non formés, ils « apprendront sur le tas », les élèves faisant les frais de ces tâtonnements.



5. Un lycée à 2 vitesses

Au lycée, la carte scolaire reste maintenue, obligeant les élèves à se « contenter » des options proposées au lycée de secteur. Le choix d'une option non offerte dans le lycée de secteur ne donne pas automatiquement le droit à une dérogation.

Ce que ça change: les lycéen.nes seront prisonnièr.es de l'offre éducative de leur lycée. Les études supérieures étant directement liés au option de lycée à cause de Parcoursup, c'est l'accès à des études supérieures choisies qui est hypothéqué.

6. Un lycée professionnel sacrifié au nom de l'apprentissage

Aujourd'hui, en dépit d'un manque de moyens, le Lycée pro permet un accès au Supérieur grâce à un enseignement professionnel allié à une formation générale de qualité. L'ascenseur social peut encore fonctionner.

Ce que ça change : dans les classes les élèves et les apprenti.es de 15 à 30 ans seront mélangé.es. Le niveau de l'enseignement général, réduit à peau de chagrin, ne permettra plus d'envisager l'entrée en BTS. Le tri social sera radical.

7. Des enseignants condamnés au silence

Les enseignant.es ont aujourd'hui le droit de s'exprimer sur la politique éducative. Ils ont le droit d'alerter sur les conséquences des orientations ministérielles, sur leurs conditions de travail et peuvent émettre un avis critique.

Ce que ça change: Les enseignant.es n'auront plus le droit de s'exprimer et de vous alerter, que ce soit « en vrai », dans la presse ou sur les réseaux sociaux. Emettre des réserves ou critiquer la politique éducative pourra donner lieu à des sanctions.



À CELA S'AJOUTENT DES EFFECTIFS DÉGRADÉS ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE INADMISSIBLES À CAUSE D'UN BUDGET 2019 INSUFFISANT!

Les effectifs de certaines classes, dans certaines écoles augmentent considérablement. Ce projet de loi vise à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter. L'inclusion des élèves en situation de handicap est également mise à mal faute de moyens!

LE SAMEDI 30 MARS, PARTOUT EN FRANCE

ENSEIGNANT.ES, PARENTS, PERSONNELS DES COLLECTIVITES, ELU.ES, CITOYEN.NES C'EST TOUTES ET TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT DIRE NON A LA LOI BLANQUER.

**MANIFESTATION À 10H30
A BREST, PLACE DE LA LIBERTÉ
A QUIMPER, PLACE DE LA RESISTANCE**